



# Le Rovillois

*Bulletin municipal d'informations  
de la commune de*

**ROVILLE-DEVANT-BAYON**

*Numéro 8 - Décembre 2021*

**MUNICIPALE**

**Le mot du Maire**.....1

**Informations utiles :**

Adresse Mairie - Téléphone - Horaires - Courrier électronique.....2

Location salle - Les numéros utiles.....3

**États-civils :**

Naissances - Baptêmes - Mariages - Pacs - Doyen/Doyenne - Décès.....4-5

**ENVIRONNEMENTS****Cadres de vie :**

Village propre - La loi sur les déjections canines.....6

Bruits de voisinage - Nuisances animaux.....7

Entretien et élagage.....8

**VIES ASSOCIATIVES****Événements :**

Fête nationale - Brocante.....9

Colis des aînés.....10

Sapin de Noël - Défilé du père Noël - Marché de Noël.....11

**Animations :**

MJC - Programme MJC.....12

Les activités de la MJC.....13-14

**URBANISME****Travaux :**

Rambardes de sécurité - Aménagement rue - Circulation lotissement des Navettes.....15

Point d'arrêt d'autobus - Vestiaire du football.....16

**INFORMATIONS****Pour informations :**

Panneau Pocket.....17

Carte d'identité - Horaires déchetterie.....18

Bibliothèques de rue .....19

Trésor public - Conciliateur.....20

Inscriptions listes électorales - Correspondant local.....21

Rovilloises, Rovillois,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an vont venir rythmer la fin de l'année 2021 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain.

En effet, la pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. À ce titre, l'état d'urgence sanitaire vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen, vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

Il nous faut demeurer vigilants et agir plus que jamais dans le respect des consignes sanitaires, car avec les fêtes la tentation est grande (c'est humain!) de s'affranchir de ces contraintes qui pèsent déjà depuis trop longtemps sur notre quotidien.

Une fois encore, nous souhaitons vous redire que notre équipe compte sur votre civisme et votre sens des responsabilités mais reste également à votre écoute ainsi qu'à votre disposition pour vous aider et vous soutenir.



Clara BRETON

En ce début du 21<sup>ème</sup> siècle, nous pensions que l'avenir d'un pays dépendait des décisions politiques que l'on prenait, pour faire avancer nos institutions et apporter des réponses économiques au développement de notre société.

Un petit virus appelé COVID 19 est venu bousculer notre quotidien au niveau mondial. Il va peut-être nous faire réfléchir sur les priorités à mettre en place, dans notre vie de tous les jours.

Les années 2020 et 2021 marqueront l'histoire du monde entier, avec trois périodes de confinement et leurs répercussions.

Je pense également aux personnes ayant été atteintes par ce virus avec plus ou moins de séquelles sur leur santé, au personnel soignant confronté à une surcharge de travail inédite, dans des conditions parfois très difficiles.

Je pense aussi à nos commerçants, artisans et à toutes les entreprises pour qui les conséquences seront lourdes sur l'avenir de leur activité.

Les conseillers municipaux que vous avez élus, en mars 2020, ont vécu une période compliquée, mais je tiens à souligner l'engagement de tous nos élus, durant cette pandémie, avec des mesures sanitaires imposées. Tous ont répondu présents dans leur prise de responsabilité.

La crise sanitaire n'est pas terminée, mais nous espérons tous reprendre une vie normale la plus vite possible.

Je tiens à remercier les enseignantes, le personnel communal qui s'investissent tous les jours à nos côtés dans ce contexte.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et que cette fin d'année 2021 se déroule sous les meilleurs auspices



**Hôtel de Ville**

23 Avenue du Général Leclerc  
54290 Rovinge Devant Bayon

**Téléphone**

03 83 72 51 21

**Courrier électronique**

[mairiederoville@orange.fr](mailto:mairiederoville@orange.fr)

**Site internet communal**

[www.roville-devant-bayon.mairie54.fr](http://www.roville-devant-bayon.mairie54.fr)

**Horaires d'accueil du public**

Lundi 8h30 à 11h et 13h à 16h

Mardi 8h30 à 11h

Mercredi 9h à 11h

Jeudi 8h30 à 11h

Vendredi 8h30 à 11h et 13h à 16h

## Location salle communale

Particulier domicilié à Roville .....	250 €
Particulier extérieur à la commune .....	250 €
Association communale .....	130 €
(Gratuit une fois par an sauf les charges)	
Association extra communale .....	250 €
Location une journée supplémentaire .....	100 €
Obsèques d'une personne domiciliée à Roville	
Forfait électrique .....	10 €
Location gratuite .....	
Chauffage en fonction du relevé .....	

- La clé de la salle est remise le samedi matin
- Remise du contrat et état des lieux le vendredi matin
- La possession de la salle se fait au 1<sup>er</sup> jour de location
- Le retour de la clé et état des lieux se font le lundi matin

### **IMPORTANT :**

- **Il est interdit de sous louer la salle**

## Les numéros utiles En cas d'urgence

### Vos premiers interlocuteurs en cas d'urgence

Médecin de garde à Bayon.....	0 820 33 20 20
SOS Médecin.....	0 826 46 54 54
Pompier.....	18
Gendarmerie.....	17
Samu.....	15
Centre antipoison .....	0 825 812 822
Numéro D'urgence depuis un portable.....	812

## Naissances



FREDON Robin	05 décembre 2020
THOMARDEL Sacha	07 décembre 2020
COLLET Camille	06 janvier 2021
BRAVETTI Ambroise	31 janvier 2021
GOLEMBIOWSKI Ava	17 février 2021
HERVÉ Ayden	21 mars 2021
ANTOINE Gautier	13 avril 2021
ZIMMERMANN Lila	22 avril 2021
GARDEUX Noam	08 mai 2021
FRANQUE Maéva	30 juin 2021
NASELLO Mélyna	06 septembre 2021
CHEVALLIER Nino	27 septembre 2021
FELTIN Lucie	13 octobre 2021

## Baptêmes Républicains

HERMETET Louis	16 octobre 2021
HERMETET Valentine	16 octobre 2021



## Mariages

FREDON William et KOENIG Vanessa	24 juillet 2021
DAISE Christophe et DE ROCARD Viviane	14 août 2021
GOLEMBIOWSKI Dominique et MILLARD Kelly	21 août 2021



## *Pacs*

DROUET Sébastien et PONTIFICE Isilda  
THOMARDEL Kevin et THIRY Cécilia  
OUSSENI Hamadi et BLIES Anais

13 mars 2021  
26 juillet 2021  
27 juillet 2021

## *Notre doyen et notre doyenne*



M<sup>c</sup> MADEIRA ALVES José  
M<sup>me</sup> DOS SANTOS MENDES Adélaïde épouse MADEIRA

24 décembre 1928  
15 février 1930

## *Décès*



ADAM Lucien  
RAEL née STENGEL Camille  
VAZ DE ARAUJO Fernando  
MARTINEZ Jean  
ZABE née NOEL Bernadette  
MAREITE Jean-Michel  
DIDIER Michel

11 décembre 2020  
08 mai 2021  
29 août 2021  
16 septembre 2021  
25 octobre 2021  
8 octobre 2021  
19 décembre 2021

## Village propre

Beaucoup d'habitants se sont réjouis des efforts effectués par les services techniques durant cet été pour rendre notre bourg propre et accueillant et nous l'ont fait savoir...merci pour ces retours positifs qui font bien plaisir ! En revanche ce serait bien que

chacun à titre individuel prenne en charge le devant de son habitation afin de faire disparaître herbes envahissantes, chardons, mousse, papiers et autres éléments qui polluent notre cadre de vie et qui, normalement, ne sont pas à la charge de la collectivité. Nous remercions les agents du service technique qui n'ont pas rechigné lorsque ces nouvelles tâches leur ont été demandées et nous faisons appel à tous pour ce « coup de main » qui évite la détérioration de notre cadre de vie. Pour information les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 35 € pouvant aller jusqu'à 1500 €.



## La loi sur les déjections canines

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et des jeux publics réservés aux enfants.

Toutefois, les déjections de votre chien sont autorisées dans les caniveaux à condition que ceux-ci ne se trouvent pas à l'intérieur d'un passage pour piétons et que les déjections soient par la suite ramassées. Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.

Par ailleurs, le caca de chien favorise la prolifération des microbes et augmente les risques de chutes. En outre, leur nettoyage nécessite un budget conséquent, car il requiert le déploiement d'agents de propreté et de machines de salubrité comme des balayeuses et des moto-crottes.



**Lui**  
ne peut pas  
ramasser.

**VOUS OUI !**  
Alors faites le bon geste.

En raison de tout ce qui précède, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe.



## Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage ne peuvent être effectués que dans les plages horaires suivantes :

Jours ouvrables :

08 h 00 à 20 h 00

Samedis :

09 h 00 à 12 h 00

15 h 00 à 19 h 00

Dimanches et fériés :

10 h 00 à 12 h 00



En cas de conflit, si on ne s'arrange pas entre voisins : on appelle la gendarmerie.

## Nuisances animaux

### Ce que dit la loi sur la nuisance sonore des animaux domestiques

Vous avez le droit d'avoir un animal de domestique dans votre maison, et même dans un appartement à condition que le propriétaire l'autorise. Dans la majorité des cas, l'animal domestique le plus bruyant est le meilleur ami de l'homme, à savoir le chien. Selon la loi, le voisinage peut se plaindre de la nuisance sonore causée par votre animal dans le cas où elle est trop intense, répétitive et de longue durée. Un seul de ses critères peut suffire pour que le voisinage engage une poursuite dans le cadre du trouble de voisinage. Tout le monde peut vous poursuivre tant qu'il est compris dans le cadre de la copropriété ou du voisinage.

### Que risque le propriétaire de l'animal domestique bruyant ?

Lorsque votre voisinage porte plainte de l'aboiement de votre chien ou de votre animal, la loi vous sanctionne par une amende. Le tribunal peut obliger à honorer une amende estimée à 450 euros. Toutefois, le tribunal prend en compte des paramètres de la plainte faite par le voisinage. Aussi, d'autres mesures peuvent être prises outre l'amende à savoir la confiscation de votre animal de compagnie. Votre chien sera placé dans un chenil, ou selon les circonstances être euthanasié. En tant que propriétaire de l'animal, vous avez aussi votre part de responsabilité qui peut vous coûter la résiliation de votre bail. Cela intervient en général lorsque la nuisance sonore s'accompagne de dégâts matériels.



### Entretien et élagage en limite du domaine public

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle  
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

La commune demande aux propriétaires (ou son représentant ou son locataire) de végétaux débordant sur le domaine public de bien vouloir suivre les points suivants (articles 671, 672, et 673 du code Civil):

1. Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage ;
2. Vous devez également veiller à ce que vos plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres, vos haies ou vos herbes ne doivent pas empêcher de marcher sur le trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Si tel est le cas, le maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire. L'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans

résultat, le maire peut ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents. Les responsabilités civiles des propriétaires ou locataires est engagée lorsqu'une haie déborde sur la voirie, créant un danger pour les usagers du domaine public. Les propriétaires ou locataires de jardin doivent veiller à son entretien dans l'intérêt de tous.

## Fête Nationale

Cette année la fête nationale du 14 juillet a été compte tenu du temps, célébrée le 17 juillet sur le terrain Henry BAUM.

Cette fête a été préparée et organisée en partenariat avec la municipalité de Roville et Anim'Roville

Une bonne et belle soirée qui s'est terminée tôt le matin.



Merci aux artificiers pour leurs dévouements à vous apporter un peu de réconfort en ces temps si particuliers.

Merci également aux bénévoles, aux agents techniques de la commune qui nous aident pour le bon déroulement des manifestations que nous vous proposons au cours de l'année.

Nous vous donnons rendez-vous en 2022.

## Brocante 13 juin 2021

C'est sous un soleil de plomb qu' Anim'Roville a organisé sa brocante. 49 participants se sont retrouvés pour ce traditionnel rendez-vous, qui cette année, avec la crise sanitaire et ses contraintes, a été déplacée de la rue des acacias au quartier du 4 septembre.

Ce changement a été apprécié par tous, exposants, visiteurs ainsi que les organisateurs.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine même lieu même mois



## Colis des aînés 2021



Pour que personne ne soit oublié en ces périodes de fête de fin d'année, les membres du CCAS se sont mobilisés afin de distribuer aux 166 aînés de la commune des paniers de Noël ainsi qu'aux 9 aînés se trouvant en maison de retraite. Teresa, Jeanine, Agnès, Alain, Valérie, Bernard, Clara, Pierrot et Valérie ont parcouru le village pour la distribution.



## Sapin de Noël



Les 40 élèves de l'école maternelle sont venus décorer le sapin de Noël se trouvant à côté de la crèche. Pour l'occasion, les enfants avaient eux-mêmes réalisé des décorations avec des pommes de pin. Pour les remercier, le père Noël leur avait préparé un sachet rempli de brioches et de chocolat. Les enfants ont aussi déposé une lettre au Père Noël dans la boîte prévue à cet effet.

## Défilé du père Noël

Organisé par Anim'Roville le samedi 18 décembre, le père Noël est venu à la rencontre de tous les enfants sages ou moins sages. Il a pu les écouter, prendre note de leurs commandes, et admirer leurs dessins. Ils sont tous repartis avec un sachet de friandises.

En fin de soirée le père Noël a rejoint son char pour faire un petit tour dans Roville et admirer le feu d'artifice qui a été tiré au terrain de football pour la plus grande joie des enfants et des parents.



## Marché de Noël

Anim'Roville a organisé le dimanche 19 décembre un marché de Noël à la salle des fêtes. Sur les différents stands toujours plus beaux les uns que les autres, on pouvait y découvrir de nombreuses idées de cadeaux à offrir pour nos proches pour ces fêtes de fin d'année.

## MJC Roville

La MJC remercie tous les adhérents qui malgré la crise sanitaire nous ont fait confiance cette saison. Cette année nous avons mis en place de nouvelles activités: la danse adulte, les loisirs créatifs pour les enfants, théâtre. Ainsi que le sport santé: un cours spécifique adapté à votre santé (diabète, cancer, maladies musculaires, obésité, mobilité réduite ... ) par Adilya professeur diplômée qui adaptera la séance à votre rythme et votre santé. Les cours de danse enfants du vendredi ont été décalé d'une demi-heure et la gym douce est maintenant le lundi à 10h avec Adilya.

Pour la saison prochaine, nous souhaitons créer d'autres animations ( ping-pong ados, boxe, « repar-café », activités pour ado, pour retraités hommes, cartes, ... ), nous recherchons pour cela des bénévoles et sommes ouverts à toutes propositions et pourquoi pas rejoindre l'équipe.

Merci à la mairie pour cet article et d'œuvrer pour l'isolation de la porte d'entrée de la MJC.

## Programme MJC saison 2021-2022

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Gym Douce 14h à 15H		Ludothèque 10h30 à 12h	Sport Cérébral 14h à 16h		Éveil Corporel 10h30 à 11h30
	Ateliers Créatifs 14h à 16h	Loisirs Créatifs Enfants 14h30 à 16h	Cirque 17h30 à 18h30 18h30 à 19h30	Danse Moderne 17h à 18h 18h à 19h	
Danse Moderne Adultes 20h à 21h30	Ping-Pong 20H à 22h	Relaxations Adultes 18h30 à 19h45 20h00 à 21h15	Sport Santé 20h à 21h	Fitness 20h à 21h	Théâtre Et Mimes 17h30 à 19h

**Toutes les activités de la MJC impliquent de prendre une carte d'adhérent :**

**Adultes : 7,50 € Enfant : 5 €**

Le coût d'une activité ne doit pas être un obstacle, des facilités de paiement peuvent être proposées. Acceptent les chèques vacances, les bons CAF, les aides CE et certaines communes donnent une participation aux enfants.

## Les activités MJC saison 2021-2022

### GYM DOUCE :

Mouvements pour entretenir votre mobilité, vos muscles, vos réflexes. Mouvements de détente et de bien-être, un moment convivial et d'échanges.

Responsable : Mme Menissier Bénédicte Tel: 06 30 37 29 17

Tarif: 150€

Début de l'activité :

6 septembre 2021

### ATELIERS CREATIFS :

Travaux manuels divers, échange, partage. Des activités ponctuelles avec des intervenants seront proposées au cours de l'année (art floral, art plastique ... )

Responsable : Mme Majetti Anne-Marie Tel : 03 83 72 92 38

Tarif: 40€

Début de l'activité :

7 septembre 2021

### RELAXATION ADULTES :

Permet de prendre un temps de pause, un temps pour soi. Redécouverte graduelle de ses sensations. Permet de lâcher prise.

Responsable : Mme Baum Arlette Tel: 03 83 72 85 13

Tarif: 100€

Début de l'activité:

8 septembre 2021

### SPORT CEREBRAL :

Venez solliciter et développer votre mémoire par des exercices et des jeux dans la bonne humeur et la convivialité.

Responsable : Mme Delagroux Paulette Tel: 07 81 04 55 47

Tarif: 40€

Début de l'activité :

9 septembre 2021

### SPORT SANTE:

Venez pratiquer une activité physique qui contribue au bien être et à la santé, qui s'adapte à chacun par une professeure ayant la formation prescrite

Responsable : Mme Majetti Anne-Marie Tel: 03 83 72 92 38

Tarif: 150€

Début de l'activité :

9 septembre 2021

### FITNESS :

Pour retrouver un corps tonique, il faut bouger ! Le fitness est votre nouvel allié. Abdos, fesses, pectoraux, ... Découvrez ou redécouvrez tous les muscles de votre corps. N'hésitez plus, faites du bien à votre corps et à votre tête.

Responsable:-: M Mandra Johnny Tel: 06 52 07 21 98

Tarif: 150€

Début de l'activité :

10 septembre 2021

### EVEIL CORPOREL :

Permet aux enfants de 2 à 6 ans ,de développer de façon ludique leur motricité, le sens de l'orientation dans l'espace et d'améliorer les capacités psychomotrices.

Responsable : Mme Majetti Anne-Marie Tel: 03 83 72 92 38

Tarif: 100€

Début de l'activité :

11 septembre 2021

## LUDOTHEQUE:

Prendre le temps de partager un moment de jeu entre bébés, •I enfants, parents, grands-parents, assistantes maternelles ... Mise à disposition de jeux de société, tapis, piscine à balle, jeux d'éveil, de construction, d'imitation, roulants ...

Responsable : Mme Majetti Anne-Marie Tel : 03 83 72 92 38

Tarif: 25€ ( dégressif)

Début de l'activité :

8 septembre 2021

## CIRQUE:

Votre enfant fera le cirque mais pour son plus grand bien: jonglage, équilibre, agilité, pour tous les enfants à partir de 7 ans ou ayant déjà fait une année de cirque. Élaboration d'un petit spectacle en fin de saison pour la joie de tous.

Responsable: Mme Menissier Bénédicte Tel : 06 30 37 29 17

Tarif : 150€

Début de l'activité:

9 septembre 2021

## DANSE MODERNE :

Permet aux enfants quelque soit leurs niveaux de libérer l'esprit, les tensions et de ressentir la musique, tout en se dépensant de façon ludique et spontanée. Élaboration d'un spectacle en fin d'année sur le thème choisi.

Responsable : M Mandra Johnny Tel: 06 52 07 21 98

17h-18h: 6 à 10 ans

18h-19h: 11 ans et plus

Tarif:100€

Début de l'activité :

10 septembre 2021

6 septembre 2021

## LOISIRS CREATIFS:

Activité manuelle pour les enfants à partir de 6 ans. Fabriquer, créer, parfois recycler. Possibilité d'intervenants pour une réalisation spécifique.

Responsable : Mme Majetti Anne-Marie Tel: 03 83 72 92 38

Tarif: 40€

Début de l'activité :

8 septembre 2021

## PING-PONG ADULTE:

Venez vous détendre sans compétition mais dans la bonne humeur.

Responsable : M Mandra Johnny Tel : 06 52 07 21 98

Tarif 40 €

Début de l'activité :

7 septembre 2021

## THEATRE ET MIMES:

Viens découvrir le théâtre et des techniques de Mime pour créer des saynètes et un spectacle de fin d'année. Joue avec des histoires vivantes (improvisation) et fait les partager avec tes amis et ta famille. Tu es timide ou tu as plein d'énergie, alors cet atelier est fait pour toi pour créer et développer ton imaginaire et oser créer de la confiance en toi ...

Responsable: Mme Majetti Anne-Marie Tel:03 83 72 92 38

Tarif: 120€

Début de l'activité

11 septembre 2021



## Rambardes de sécurité Quartier du 4 septembre

Remis en sécurité au niveau du petit canal rue du 4 septembre.

Nous avons remplacé les poteaux béton, dont certains étaient sur le point de tomber dans l'eau, par des poteaux en bois.



## Aménagement



Subvention toujours en attente. Travaux reportés en 2022

## Circulation au lotissement des Navettes

Suite aux nombreux passages de voitures dans le lotissement des Navettes, nous avons interdit par arrêté un accès au lotissement sauf aux riverains.

Pour information si vous empruntez une telle voie comme raccourci ou par inadvertance, sachez que vous encourez une amende de 135 €, minorée à 90 € et un retrait de 4 points sur votre permis de conduire. Des sanctions identiques à celle d'une infraction pour sens interdit.



## Points d'arrêts d'autobus

L'arrêt bus de l'église qui était positionné au niveau du passage piéton du cimetière Avenue du Général Leclerc a été déplacé pour une question de sécurité au niveau de la Place Mathieu de Dombasle avec une mise aux normes, qui permet aux personnes handicapées et à mobilité réduite de monter dans le bus en toute autonomie, sans difficulté.



L'abri bus des collégiens Avenue Général Leclerc a été entièrement refait. Plus grand que le précédent avec une protection contre la pluie. Mis aux normes pour les personnes handicapées.

## Vestiaire terrain de football

Une allée en béton a été faite à l'entrée du vestiaire du football à la demande du président pour éviter que les joueurs ne rentrent avec leurs chaussures toutes sales. Les vestiaires ont également été refaits à neuf par l'intermédiaire des bénévoles de l'Entente Sportive Bayon-Roville.



## PanneauPocket

Beaucoup de Rovillois ne possèdent pas encore l'application PANNEAU POCKET.

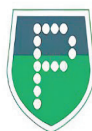
### Qu'est ce panneau pocket

Panneau Pocket est un panneau d'information gratuite dans sa poche. C'est une application mobile simple et efficace qui permet aux Mairies et aux intercommunalités d'informer et

d'alerter leurs citoyens en temps réel sur leurs smartphones. L'objectif est d'avoir à portée de main, partout et tout le temps toutes les informations de la Mairie.

### Que permet de faire votre panneau pocket

Chaque nouvelle publication de la Mairie est notifiée sur le téléphone pour prévenir les habitants. Ils consultent alors deux types de communication disponible sous forme de panneau : les messages ou les alertes. Les messages relaient les informations du quotidien : vie pratique, spectacle, sport, travaux, repas, actes administratifs, loto... c'est très diversifié. Parfois inattendu également! Des trousseaux de clés ou des doudous perdus ont retrouvé leurs propriétaires grâce à notre application.....



PANNEAU POCKET

« Ma commune dans la poche »



 **TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT**  
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET  
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

**EN 4 CLICS**

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"  
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

GET IT ON  
  
Download on the  
  
EXPLORE IT ON  


## Bibliothèques de rue

Le nom “ Bibliothèque de Rue “ est née dans le bidonville de Noisy-le-Grand en 1968, cette initiative portée par le fondateur d'ATD Quart Monde, l'aumônier Joseph Wresinski, a connu un vif succès comme outil de diffusion culturelle.

Ne cherchez pas une définition qui fasse consensus, un type d'organisation ou de lieu, chaque fois c'est une nouvelle histoire. La bibliothèque de rue est un phénomène dont on parle assez peu et pourtant il s'installe à l'heure où l'on pourrait être tentés de croire que le savoir et la connaissance sont en accès libre sur Internet.

Une ancienne cabine téléphonique, un abribus reconverti, un petit chalet sur-mesure ou même une étagère améliorée, qu'importe la forme pourvu que les livres puissent y trouver leur place à l'abri et qu'ils soient disponibles 24 heures sur 24.

Un petit lieu de rencontre aussi autour de la lecture, de son quartier pour tisser du lien social. Les habitants apprécient ces bibliothèques de rue : « les livres des rues » pour promouvoir ces bibliothèques atypiques mais aussi aider les nouveaux projets.

En 2020 notre première boîte à livres a été installée place Mathieu de Dombasle. Cette bibliothèque de rue permet à chacun de déposer et d'emprunter des livres gratuitement. Le principe est



simple un livre pris un livre remis. La boîte à livres a rencontré un franc succès, elle était devenue trop petite pour contenir tous les livres qui nous ont été donnés. Nous avons profité d'un changement d'abribus rue Général Leclerc pour installer sur la place Mathieu de Dombasle une plus grande.

Afin que ce concept profite à tous les habitants, l'ancienne bibliothèque a été installée au stade de football à côté des containers.

Si vous détenez des livres pour jeunes enfants ou adolescents et que vous ne les lisez plus vous pouvez les déposer dans la boîte à livres Place Mathieu de Dombasle.



## Carte d'identité et passeport

Depuis le mois d'avril 2021, le secrétariat de la mairie de BAYON participe à la délivrance des cartes d'identité et passeports.

Les demandeurs doivent remplir une fiche délivrée en mairie et prendre rendez-vous. Les pièces à fournir le jour du rendez-vous sont : une copie d'acte de naissance délivrée par la

commune de naissance, une pièce justificative de domicile, la carte ou le passeport périmé (ou une déclaration de perte ou vol timbre fiscal de 25 euros,) un document prouvant la nationalité française si nécessaire, une photo d'identité ( attention aux critères exigés : sans lunettes, cheveux dégagés, sans boucles d'oreilles ou piercing), pour les mineurs attestations d'hébergement des parents, CNI des parents, en cas de garde alternée fournir le jugement ainsi que l'attestation des 2 domiciles et la CNI des 2 parents Les informations sont enregistrées et transmises au service de la préfecture habilitée au traitement et à la réalisation des cartes qui sont restituées sur rendez-vous lors de la session suivante.



## Horaires déchetterie

HORAIRES	HIVER	ÉTÉ
	Du 16 octobre au 14 avril inclus	Du 15 avril au 15 octobre inclus
Lundi	13h30 à 16h30	13h30 à 17h30
Mardi	fermée	fermée
Mercredi	9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30	9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Jeudi	9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30	9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Vendredi	13h30 à 16h30	13h30 à 17h30
Samedi	9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30	9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Votre carte d'accès vous donne droit à 20 passages par an gratuit. Au-delà vous devez recharger votre carte auprès de la CC3M

Si votre situation familiale change, n'oubliez pas d'aviser la Communauté de Communes afin de régulariser votre situation vis-à-vis des ordures ménagères.

## Trésor Public

Depuis le 1er septembre 2021 nous relévoons désormais du ressort de la trésorerie de VANDOEUVRE LES NANCY.



### Modalités d'ouverture au public de la trésorerie de Vandoeuvre :

	<u>Matin</u>	<u>Après-midi</u>
Lundi	8h30 - 12h00	Uniquement sur rendez-vous
Mardi	8h30 - 12h00	Uniquement sur rendez-vous
Mercredi	Fermé au public	Fermé au public
Jeudi	8h30 - 12h00	Uniquement sur rendez-vous
Vendredi	8h30 - 12h00	Fermé au public

### Permanences d'ouverture au public de la trésorerie de Haroué :

	<u>Matin</u>
Lundi	8h30 - 12h00
Mardi	8h30 - 12h00
Mercredi	Fermé au public
Jeudi	8h30 - 12h00
Vendredi	Fermé au public

#### **Pour information :**

les règlements pourront se faire que par chèque ou carte bancaire , les règlements en espèces ne sont plus acceptés.

## Conciliateur de justice



Face à la multiplication des litiges, la mairie de BAYON a permis l'installation d'une conciliatrice de justice au plus près des habitants. Il s'agit d'un service à la population particulièrement intéressant en termes de paix sociale. Récemment nommée par le Tribunal de proximité de Lunéville et bénévole, Mme Claude Drouot a prêté serment le 31 août après une formation à l'École Normale de Magistrature. Son rôle :

rechercher le règlement amiable d'un différend dans les conditions et selon les modalités prévues par le code civil. Les principaux litiges sont souvent liés à : Des troubles du voisinage (haies trop hautes, trop proches...), problème de mur mitoyen, nuisances sonores, visuelles, olfactives.

Entrée en fonction le 15 octobre, la conciliatrice recevra chacun avec neutralité, impartialité , probité et discrétion tous les 3èmes jeudis du mois en mairie de BAYON entre 13h30 et 16h sur rendez-vous au 03 83 72 51 52 « Lors d'une conciliation il n'y a pas de perdant : c'est gagnant /gagnant »

## Inscriptions sur listes électorales



# Inscrivez-vous Sur les listes électorales

Les habitants désirant voter à Roville pour les prochaines échéances électorales sont invités à s'inscrire en mairie.

Les inscriptions sont possibles dès à présent jusqu'au 4 mars 2022 pour les présidentielles et jusqu'au 6 mai 2022 pour les législatives.

## Correspondant local

**L'EST  
RÉPUBLICAIN**

Notre correspondante de l'Est Républicain :  
Hélène TROUCHE joignable au 06.24.83.09.24.

*Joyeuses Fêtes  
de Noël*



*Page : J'aime Parler le Coeur*

